

Notre association a pour but de promouvoir et de financer la construction d'un catamaran écologique adaptée à une personne à mobilité réduite pour lui permettre de voyager et communiquer sur l'éconavigation et le handicap à travers l'Europe et au-delà. Le candidat s'engage à payer une cotisation annuelle (10 euros en 2009) fixée par l'assemblée générale, à défendre les intérêts de l'association et promouvoir son développement dans la limite de ses possibilités et à accepter et respecter les statuts et le règlement de l'association (consultables sur demande).

FICHENN-EMEZELADUR / BULLETIN D'ADHÉSION

ANV / NOM: **ANV BIHAN / PRÉNOM**

CHOMLEC'H / ADRESSE:

PELL / TÉL.: **EMAIL:**

Établir le chèque à l'ordre de An aocher et envoyer le paiement à : An aocher 3 rue de l'observatoire 29100 Douarnenez.